

L'HÉBERGEMENT DES PERSONNES À LA RUE EN ÎLE-DE-FRANCE

VOLET 2/2 - LES NOUVELLES FORMES D'HÉBERGEMENT



AVRIL 2020

2.18.012



institutparisregion.fr

L'INSTITUT
PARIS
REGION

L'HÉBERGEMENT DES PERSONNES À LA RUE EN ÎLE-DE-FRANCE

LES NOUVELLES FORMES D'HEBERGEMENT
Volet 2/2

Mars 2020

L'Institut Paris Region

15, rue Falguière 75740 Paris cedex 15

Tél. : + 33 (1) 77 49 77 49

[http:// www.institutparisregion.fr](http://www.institutparisregion.fr)

Directeur général : Fouad Awada

Département Habitat et Société : Martin Omhovère, directeur de département

Etude réalisée par Olivier Mandon

Avec la participation de Anne-Claire Davy, Mariette Sagot et Paul Manetti

Cartographie réalisée par Stéphanie Lesellier

N° d'ordonnancement : 2.18.012

Crédits photo de couverture : Arnaud Rodriguez

En cas de citation du document, merci d'en mentionner la source : Auteur (nom, prénom) / Titre de l'étude / L'Institut Paris Region / année

Remerciements

Bruno Morel, Directeur général, Emmaüs Solidarité - Gilles Pineau, Directeur du Pôle Accueil Hébergement Insertion La Cité de Refuge - Centre Espoir Fondation de l'Armée du salut - Valérie Puvilland, Cheffe du pôle observation sociale, systèmes d'information et actions transversales Interlogement93 – SIAO 93 - Maxence Delaporte, Responsable opérationnel Interlogement93 – SIAO 93 - Agnès Kessler, Docteur en thèse « L'immobilier transitoire : une solution pour contribuer à la lutte contre le sans-abrisme ? » - Sylvie Giraud, Directrice du CHRS Femmes Solidarité 91 Association Communauté Jeunesse - Gérard Barbier, Délégué général, Groupement ABRI - Céline Chartier, Directrice d'Etablissement L'Ensemble, Association Espérer 95 - Charlotte Lebas, Coordinatrice du 115, Association Espérer 95 - Valérie Pelisson-Corlieu, Directrice du SIAO 95, Association Espérer 95 - Géraldine Galois, Chargée d'études – Démographe, Service des Observatoires, des Études et des Évaluations, Drihl Île-de-France - Catherine Wintgens, Cheffe du Service des Observatoires, des Etudes et de l'Evaluation, Drihl Île-de-France - Faustine Masson, Cheffe de projet « Plan Migrants, Dihal - Didier Leschi, Préfet, Directeur général, OFII - Virginie Sené-Rouquier, Secrétaire générale, OFII - Ahmed Chtaibat, Directeur de l'asile, OFII - Lucie Bodet, Cheffe de projet AFFIL - William Le Goff, Responsable de pôle performance patrimoniale et observation, AORIF - Julien Leplaideur, Responsable pôle « innovation sociale », AORIF - Virginie Guérin-Robinet, Directrice du pôle migrants, Dihal - Eric Constantin – Directeur Agence Île-de-France, FAP - Florian Huygues, Chargé de mission, FAP - Ada Kerseho, Chargé de mission, FAP - Justine Gineste, Chargée de mission Île-de-France – Fapil - Violaine Pinel, Chargée de mission, Fédération des Acteurs de la Solidarité IdF - Julien Van Hille, Chargé d'études, FORS-Recherche sociale - Juliette Laganier, Directrice – GIP HIS - Marie-Françoise Lavieville, Directrice adjointe, Drihl Île-de-France - Charlotte Poulet, Cheffe de service Pôle hébergement – Pôle observatoire La Croix-Rouge SIAO 91 - Thomas Blanc, Directeur adjoint Croix-Rouge, SIAO 91 - Mathilde Reynaudi, Directrice adjointe Cabinet de Madame Versini, Adjointe chargée de la solidarité, de la protection de l'enfance, de la lutte contre les exclusions et des personnes âgées.

Sommaire

Introduction.....	7
1- Des centres d'hébergement historiques engagés dans un processus d'humanisation.....	8
La Cité de Refuge, Paris 13 – Armée du Salut.....	9
Le Centre d'Hébergement d'Urgence et de Stabilisation CHRS Montesquieu, Paris 1er – EMMAÜS Solidarité.....	11
Le Centre d'Hébergement d'Urgence LOUVEL TESSIER - Goncourt, Paris 10 – EMMAÜS Solidarité.....	13
Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale CHRS VALMY, Paris 10 – EMMAÜS Solidarité.....	15
2- Des centres d'hébergement d'urgence pour des publics spécifiques, modulaires et/ou transposables.....	17
Le Centre d'Hébergement d'Urgence LA CHAUMIERE, Rosny-sous-Bois (93) – ABRI.....	18
Le Centre d'Hébergement d'Urgence Migrant GEOFFREY OREYMA, Bobigny (93) – ABRI.....	20
Le CHRS FEMMES SOLIDARITE 91, Ris-Orangis (91) – Association COMMUNAUTE JEUNESSE.....	21
3- Un hébergement d'urgence se spécialisant selon des situations sociales des personnes à la rue et les publics nouvellement concernés.....	22
L'Ensemble, Cergy (95) – Espérer 95.....	24
Le CHU MODULOTOIT, Aubervilliers (93) – Groupement Abri Hôtel social 93.....	26
Le CHUM, Ivry-sur-Seine (94) – EMMAÜS Solidarité.....	28

Introduction

Dans un contexte social marqué depuis de nombreuses années¹ par l'augmentation constante du nombre de personnes vivant à la rue, le sans-abrisme s'impose comme une préoccupation croissante de la société civile et des pouvoirs publics. Dans un contexte marqué par de fortes inégalités sociales et une crise persistante de l'accès au logement, l'Île-de-France est particulièrement exposée à ce phénomène. Pourtant, l'ampleur du sans-abrisme reste encore mal connue. Aucun recensement des personnes à la rue n'a été réalisé depuis les travaux 2012 de l'Ined et de l'Insee. Les acteurs travaillant dans l'accompagnement social de personnes à la rue assurent que leur nombre n'a pas pu diminuer depuis 2012, laissant entendre que leur nombre resterait supérieur aux 28 800 adultes et 6 500 enfants recensés en Île-de-France (soit 25,6 % des personnes à la rue en France). L'Île-de-France se singularise par la diversité des publics vivant à la rue : hommes seuls, en situation régulière ou migrants, personnes souffrant de pathologies médicales, femmes isolées avec enfants, etc. En 2011 déjà, ces populations peinaient à accéder à une offre d'hébergement. La moitié des personnes recensées vivaient à la rue depuis au moins un an. De ces conditions de vie découle une dégradation de la situation sanitaire de ces personnes : le Collectif Les Morts de la rue identifiait 206 personnes en situation de sans-abrisme décédées au cours de : l'année 2017 en Île-de-France, dont plus de la moitié à Paris.

Face à cette urgence sociale, l'Île-de-France est au centre de l'attention des pouvoirs publics, mobilisés pour assurer l'accès au logement des plus démunis. Cet engagement est d'autant plus marqué que l'État a réaffirmé le principe de « l'inconditionnalité de l'accueil », et donc de la prise en charge des personnes à la rue, dans son plan quinquennal pour le logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme (2018-2022)². Présenté comme une réponse face à l'augmentation des demandes d'hébergement ainsi qu'à la diversification des profils des demandeurs, ce plan mise sur la fluidification du parcours résidentiels des plus démunis en soutenant l'accès leur accès au logement pérenne pour limiter les retours à la rue (et donc l'engorgement des systèmes d'hébergement). En Île-de-France, la mise en œuvre opérationnelle de ce plan échoit à la Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (Drihl) qui agit quotidiennement pour mettre à l'abri les personnes dépourvues de toit, et pour les accompagner vers une insertion sociale et professionnelle, deux facteurs clés pour l'accès au logement pérenne. La Drihl vise également à articuler les politiques publiques de l'habitat avec celles de l'hébergement³, notamment dans le cadre du Schéma régional de l'habitat et de l'hébergement (SRHH) et de la co-animation du Comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CRHH). Les actions de l'État se déploient ainsi avec la collaboration de nombreux acteurs, telles que les collectivités locales (région, départements, certaines communes), mais aussi avec des opérateurs spécialisés de l'hébergement d'urgence, ainsi que de nombreuses associations dans l'accompagnement social.

Cet engagement se traduit par l'accroissement de l'offre d'hébergement pérenne et l'invention de nouvelles formes de mises à l'abri. Mais dans un contexte de fortes tensions pour l'accès au logement qui entrave l'évolution des publics vers le logement pérenne, les circuits de l'hébergement d'urgence demeurent très encombrés. Le recours aux nuitées hôtelières persiste pour faire face à une demande excédant de façon chronique les capacités d'accueil. .

Après un premier volet ayant permis d'éclairer l'atterrissage du plan « Logement d'abord » en Île-de-France en décryptant le fonctionnement des dispositifs d'hébergement ainsi que les dynamiques sous-jacentes à leur évolution, un deuxième rend compte de cette réalité au travers de dix monographies illustrant la variété des structures d'hébergement d'urgence. Véritable plus-value de cette publication, ces portraits découlent d'enquêtes de terrain qui illustrent l'évolution des formes d'hébergement sous l'effet des politiques « d'humanisation » de l'accueil. Elles révèlent aussi que la diversification des publics donne lieu à la création de centres visant des profils spécifiques tandis que la conception de structures modulaires et/ou transitoires s'affirme pour faire face à l'explosion des besoins.

¹ Par exemple, l'étude sur le sans-abrisme de l'Insee en 2012 décompte 112 000 personnes SDF avec une augmentation de 44% de leur nombre depuis 2001.

² Ce plan est dans la continuité de mobilisation de l'État, notamment, dès les années 90 avec la loi Besson et la création des Plans départementaux d'action pour le logement des personnes défavorisées (PALPD). Son rôle a été renforcé par la loi portant Engagement national pour le logement (ENL) de 2006 sur, notamment, la prévention des expulsions locatives ou la lutte contre l'habitat indigne.

³ Existantes depuis plus de 30 ans, les structures d'urgences sociales sont apparues avec le premier plan pauvreté-précarité. Les dispositifs d'hébergement combinés aux établissements d'insertion constituent le dispositif national d'Accueil, d'Hébergement, d'Insertion pour les plus démunis (dispositif AHI). Pour coordonner et cadrer les actions des partenaires de l'action sociale, la DGSA a publié en mars 2005 un premier référentiel national des prestations du dispositif AHI. Mais ce dernier a depuis encore connu quelques évolutions.

1- Des centres d'hébergement historiques engagés dans un processus d'humanisation

L'hébergement d'urgence a fortement évolué au fil des années, se caractérisant par des grands centres historiques de type « dortoir » devenus inadaptés aux besoins de leurs occupants. La gestion et l'entretien des grands centres sont devenus de plus en plus difficiles au fil des ans et des enjeux de sécurité ont été régulièrement mis en avant.

Par ailleurs, le public vivant à la rue s'est élargi. Il ne concerne plus une majorité d'hommes isolés mais aussi des femmes, des personnes de tout âge, des familles avec ou sans enfants, des étrangers aux origines les plus diverses, etc.

Depuis 2009, le plan national d'humanisation des centres⁴ a soutenu différents objectifs : privatiser le plus possible les espaces de vie des personnes hébergées. En 2017, la Cour des Comptes souligne des progrès à réaliser s'agissant des prestations d'accompagnement social⁵, d'élargir la palette de prestations de ces centres, de repenser les espaces collectifs. Un des centres franciliens « historiques » est la Cité de refuge de l'Armée du Salut, Paris 13, qui bénéficie du plan d'humanisation depuis 2011. Les dortoirs collectifs ont été progressivement transformés en chambres individuelles, en logements pouvant accueillir des familles par exemple. La cité de refuge propose le nombre important de 289 places d'hébergement mais aujourd'hui avec 181 chambres individuelles, 38 studios, 6 logements, 4 chambres de 3 lits, des places CHU migrants, soit plus de 300 personnes hébergées en 2017 (cf. monographie en Annexe 1).

Malgré cet effort, pour la Fédération des Acteurs de la Solidarité, « la pression actuelle, en termes de volume du public et des moyens accordés, entraîne l'apparition de solutions d'hébergement qui rappellent les modalités d'avant 2007 », ce qui remet en question le développement de l'humanisation de l'hébergement.

L'action de l'État tend à répondre aux besoins en hébergement des personnes à la rue en créant différents types d'hébergement s'adaptant à la situation d'urgence des personnes pour les amener progressivement vers un logement ordinaire. Les opérateurs de centres s'adaptent à l'évolution des différents centres : CHRS, CHU, CHU Stabilisation, etc. (cf. infra les dispositifs d'hébergement). Enfin, les places financées par l'État sont soit « pérennes » soit pour une durée déterminée d'une année. Ainsi, par exemple, Emmaüs Solidarité accueille 45 personnes en 2017 dans son CHU CHR Stabilisation Montesquieu (cf. monographie CHU CHRS Montesquieu, Annexe 1), dans une volonté d'hébergement mixte et généraliste. Il regroupe un centre d'hébergement et une pension de famille. Un autre centre d'Emmaüs, le CHU Louvel Tessier (cf. monographie CHU Louvel Tessier – Goncourt, Annexe 1), permet aussi l'hébergement de 121 personnes dans l'année : avec 102 places pérennes CHU, dont des T1 réservés à l'accueil de personnes avec animaux de compagnie. Le CHU a la mission de produire un hébergement stable à toute personne en détresse ou dans l'urgence et une aide à l'insertion. L'accueil est proposé selon les besoins de la personne selon une durée adaptée en vue de son orientation vers un logement ou une autre structure d'hébergement.

⁴ L'humanisation des centres d'hébergement : l'hiver 2007 a été marqué en France par l'apparition sur les berges du Canal Saint-Martin à Paris d'une multitude de tentes. Cet événement était la révélation au grand public de dysfonctionnement de l'hébergement en France. Le manque d'intimité et de sécurité de ces centres d'hébergement qui poussaient leurs potentiels bénéficiaires à préférer la rue. Cette problématique a été appréhendée par les pouvoirs publics avec un plan d'humanisation des centres d'hébergement lancé en 2009 (par la Circulaire du 5 mars 2009 pour la relance relative à l'hébergement, Ministère du Logement).

⁵ (Rapport public annuel 2017 – février 2017, Cour des comptes, p. 288).



La Cité de Refuge, Paris 13^e

Armée du Salut

© Olivier. Mandon – L'Institut Paris Region

Origine

Conçue en 1933, par Le Corbusier pour l'Armée du Salut dans le 13^e arrondissement de Paris, la Cité de Refuge, centre d'hébergement et de réinsertion sociale, a pour vocation d'accueillir les personnes en difficulté tout en leur offrant une structure pour se reconstruire.

Aujourd'hui, et depuis plus de 80 ans, l'Armée du Salut continue ce travail d'accueil et de réinsertion au sein du bâtiment. Lancé en décembre 2011, le programme de réhabilitation de la Cité de Refuge avait pour objectif de créer des chambres répondant aux besoins actuels des résidents : chambres individuelles en lieu et place des dortoirs collectifs, logements accessibles aux personnes à mobilité réduite, studios pour couples et logements de 3 ou 4 pièces pour des familles. L'ensemble de l'accompagnement social s'effectue dans un bâtiment qui a un fort caractère historique et architectural. Des visites de l'établissement peuvent donc être organisées, menées notamment par les résidents.

Chiffres clés

289 places, dont 181 chambres individuelles (dont 24 chambres PMR), 38 studios « couple », 6 logements (du F2 au F4), 4 chambres de 3 lits et 6 places CHU migrants, 337 personnes hébergées en 2017 dont 52 nouvelles.

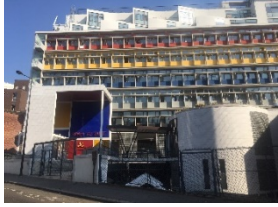
Missions

la Cité de Refuge – Centre espoir doit accueillir, héberger et d'accompagner des personnes en difficulté ou grande précarité dans leur projet de vie. Chaque personne accueillie est orientée en fonction de ses besoins. Le service Educatif accompagne les personnes dans leur projet d'insertion sociale et professionnelle. Le pôle Emploi, s'appuyant sur l'accompagnement social global, évalue et oriente les résidents vers un accès à l'emploi en collaboration avec les partenaires institutionnels, associatifs et les entreprises ; il s'appuie sur les ateliers techniques de l'établissement pour valoriser les savoir-faire et savoir-être professionnels. Avec le pôle logement, les résidents bénéficient d'un appui dans leurs démarches de recherche de logements. Le service Accueil, quant à lui, accompagne les résidents au quotidien, de l'admission à la sortie, dans tous les domaines de la vie courante (hébergement, restauration...).

Volet accueil et hébergement

En 2017, des objectifs liés à l'accueil des personnes les plus fragiles sont renforcés, donc orientés par le SIAO Urgence et le 115. Outre le principe de l'accueil inconditionnel, 30 places d'hébergement d'urgence pour Femmes ont été ouvertes, notamment durant la période hivernale. Selon l'objectif d'une meilleure alimentation, des actions spécifiques ont été mises en œuvre en 2017 :

- Développement d'un atelier « Jardin bio sur le toit » avec des salariés et des résidents. La récolte de légumes bio et frais permettant d'alimenter l'atelier pédagogique Cuisine.
- Renouvellement d'un partenariat avec l'association « Bio Cycle » pour une distribution de fruits et légumes invendus aux résidents et familles.
- Mise en place d'un partenariat local avec une Boulangerie du quartier qui nous fournit quotidiennement en pain frais et garantit une meilleure qualité.



© Olivier. Mandon – L'Institut Paris Region



© Olivier Martin-Gambier FLC/ADAGP



La concrétisation du plan d'humanisation

Avec environ 35 M€ de travaux et porté par le bailleur social 3F et sa filiale RSF, annonce la fin des dortoirs, avec un confort bien meilleur pour l'hébergement proposé qui est aujourd'hui « équivalent à une résidence sociale universitaire ».

En conséquence, la transformation du public accueilli y est visible par une plus grande mixité.

Évolutions

Si la Cité de Refuge est identifiée comme un CHRS, elle contient administrativement des places dédiées à l'hébergement d'urgence donc à disposition du SIAO urgence quand le reste du contingent de places est à disposition du SIAO Insertion.

Dans les faits, cette distinction entre insertion et urgence n'existe pas : il y a une uniformité de traitement et chaque personne bénéficie des mêmes prestations et du même accompagnement de type CHRS.

Le travail de la Cité est devenu plus global et intégrant une démarche d'insertion systématique même pour le public issus du pôle Urgence SIAO.



© Alexis Toureau

Le Centre d'Hébergement d'Urgence et de Stabilisation CHRS Montesquieu Paris 1^{er}

EMMAÛS Solidarité

Origine

Datant du milieu du XIX^{ème} siècle, le bâtiment a rempli différentes fonctions dans son usage antérieur : Bains (1827), Bazar, salle de Bal, etc. Récemment, il abritait la cantine centrale du ministère des finances puis des bureaux et des entrepôts.

Façade sur rue classée, cour intérieure, disposait de trois ensembles verrières et menuiseries éclairant les travées intérieures. Depuis reconfigurée autour d'un patio central offrant, elle offre un éclairage naturel au centre d'hébergement qui se développe aux niveaux rez-de-chaussée, entresol et premier étage. L'ensemble du rez-de-chaussée, à l'exception de deux chambres PMR du centre d'hébergement est dédié aux parties communes de l'ensemble : restauration, cuisine, bureaux, salles de réunion et d'activités.

Son inscription dans le centre de Paris, il permet aux hébergés d'accéder à des transports multiples et est proche du siège d'EMMAÛS Solidarité pour les démarches des salariés et à proximité de l'Agora pour la domiciliation de certains d'entre eux, et une offre de services (permanences juridiques, ateliers, etc.).

Chiffres clés 2017

45 personnes (38 ménages) accueillies dont 4 ménages sont entrés et 6 sont sortis ; un public mixte : 51 % de femmes et 49 % d'hommes ; une majorité de personnes entre 45 et 59 ans ; 50 % des hébergés ont une nationalité hors Union Européenne.

Capacité d'accueil de 34 chambres sur trois niveaux pour 40 personnes : 6 places couples (1er et 2ème étage) ; 15 places femmes (1er étage) et 1 chambre PMR (Personne à Mobilité Réduite) au rez-de-chaussée ; 13 places hommes (2ème étage) et 1 chambre PMR (Personne à Mobilité Réduite) au rez-de-chaussée. Le centre d'hébergement bénéficie d'un quota de places réservées au SIAO urgence de Paris et de 6 places contingentées Maraude Paris Centre. Budget État : 700 800€.

Missions

Montesquieu est une structure qui regroupe un centre d'hébergement et une pension de famille. Le Centre d'Hébergement d'Urgence et de Stabilisation (CHUS) offre un hébergement individuel pour un public mixte (28 chambres) et en couple (6 chambres). Ce centre est ouvert toute l'année, 7 jours sur 7 et 24 / 24, et intervient sur la nécessité de mise à l'abri de personnes en difficulté sociale et en rupture d'hébergement. Il travaille à réunir des conditions favorables à leur réinsertion : accompagnement de personnes majeures ayant des problématiques de santé, économiques et sociales ; Premier diagnostic de la situation de la personne hébergée ; Mise en place d'un accompagnement social (accès ou maintien aux droits, à la santé / accompagnement vers des soins psychiques, vers un logement, vers une insertion professionnelle, vers une dynamique d'insertion globale).

Volet accueil et hébergement 2017/2018

- Respecter l'accueil inconditionnel ;
- Favoriser l'accès aux soins : de moins en moins de personnes accueillies sont dans le déni de leur problématique de santé ;
- Favoriser l'accès aux droits ou maintien des droits : lutter contre les ruptures de droits ; travailler à la promotion de pratiques culturelles par la pérennisation financière d'ateliers d'arts plastiques ;

- Développer l'accueil d'un public vieillissant dont celui en situation irrégulière et faire face à leurs besoins (accessibilité du site et gestion de problèmes de santé croissants) ;
- Travailler sur l'alimentation des hébergés et les besoins de ceux souffrants de maladies chroniques ;
- Le recours à l'intérim permet une continuité des services dans le CHRS mais révèle un manque de cohérence dans la prise en charge.



© Alexis Toureau



Évolutions

Un manque de places en structures adaptées dans le médico-social allonge la durée de séjour en CHRS ; Le vieillissement de la population avec les problématiques de cette tranche d'âge modifie les missions du CHRS ; Travailler au maintien d'un collectif au regard des problématiques individuelles doit trouver de nouvelles articulations (notamment avec des personnes souffrant de problématiques psychiques).

Accentuer des collaborations avec l'Aide Sociale à l'Enfance pour renforcer la prise en charge éducative de certains publics, bénéficier de leur expertise par l'intermédiaire de conférence et d'ateliers ; Prendre en compte les « souvenirs culinaires » des hébergés en stimulant la créativité, la valorisation d'une culture et l'expression individuelle.

L'évolution des financements de l'hébergement interroge sur les possibilités du maintien de la restauration collective en centre au profit de tickets de service ou par la cuisine individuelle faite par les usagers eux-mêmes.

Développer les activités du Projet jardin en vue d'améliorer la vie collective ; Promouvoir les chambres individuelles comme condition de réussite d'un hébergement afin de ne pas recréer des dortoirs.

La qualité des conditions de vie et la qualité de l'accompagnement en dépendent. « L'humanisation, la professionnalisation, l'accompagnement social global et la non remise à la rue doivent rester les objectifs de l'hébergement d'urgence » selon le Directeur général d'EMMAÛS Solidarité, Bruno Morel.



**Le Centre d'Hébergement d'Urgence LOUVEL TESSIER – Goncourt
Paris 10^e**

EMMAÜS Solidarité

© Olivier Mandon – L'Institut Paris Region

Origine

Le Centre d'Hébergement Goncourt est le fruit de l'union de deux bâtiments distincts, pour le premier au 36 rue Jacques Louvel-Tessier, et pour le second au 8 de la rue du Buisson Saint-Louis. C'est aussi le résultat de la mutualisation de leurs moyens.

Son mode de fonctionnement actuel s'appuie sur l'article 4 de la loi DALO : « Toute personne accueillie dans une structure d'hébergement d'urgence doit pouvoir y demeurer, dès lors qu'elle le souhaite, jusqu'à ce qu'une orientation lui soit proposée. Cette orientation est effectuée vers une structure d'hébergement stable ou de soins, ou vers un logement, adaptés à sa situation ».

Chiffres clés 2017

41 540 nuitées réalisées ; 121 personnes hébergées dans l'année ; 101 personnes issues de la rue ou sortantes de CHU ; 76 personnes ressortissantes d'un pays Hors UE ; 94 hommes et 27 femmes, pour un âge moyen à 50 ans ; 75 nouvelles entrées (incluant l'arrivée des 50 hommes isolés avec l'extension du CHU Buisson St-Louis) ; 70 personnes sans ressources et 17 allocataires du RSA ; 66 bénéficiaires de l'AME et 37 allocataires de la PUMA/CMUc.

Le centre dispose de 102 places réparties de la manière suivantes : 52 places au CHU Louvel-Tessier (dont 1 place « homme » et 1 place « femme »-réservées à l'EMPP Maison-Blanche, 15 sur orientations des maraudes d'interventions sociales, et 35 places gérées par le SIAO UP). Sur les 17 T1 pour personne seule, les 5 T1 occupant le 5^{ème} étage sont dédiés à l'accueil des personnes avec animaux de compagnie. Les 18 T1 restants accueillent chacun 2 personnes en chambre partagée ; 50 places au CHU Buisson Saint-Louis réparties en 25 chambres doubles (43 places à disposition du SIAO UP, 2 places proposées à l'EMPP Maison-Blanche par élargissement de la convention établie en 2011, et 5 places en gestion directe pour Emmaüs Solidarité).

Missions

Le CHU a pour mission d'assurer à toute personne en détresse, dans l'urgence, un hébergement stable et une aide à l'insertion. Pour apporter une mise à l'abri aux personnes, le Centre d'Hébergement se situe à la frontière entre l'urgence et l'insertion. L'hébergement dit de « stabilisation » proposé par le centre est un accueil à bas seuil et propose un début d'accompagnement. Il propose un accueil inconditionnel et un sas d'attente et d'orientation en apportant : soit une réponse immédiate et sans condition face à une situation donnée avant l'entrée dans un autre dispositif d'hébergement ou de logement ; soit un simple temps de pause dans une vie d'errance pour permettre à la personne de se ressourcer. L'accueil des personnes est plus lié à un besoin de se poser et de se reposer qu'à une demande d'insertion ou d'un projet élaboré. L'accueil au centre Louvel-Tessier place l'accès à la culture et à la citoyenneté, compris comme droit fondamental et valorisé comme levier d'émancipation dans une démarche d'insertion et d'ancrage dans le territoire local.

Volet accueil et hébergement

La rénovation du projet social du Centre d'Hébergement et de Stabilisation (CHS) Louvel Tessier en 2010 a permis de définir une politique d'accès à la culture des personnes en situation de précarité. Avec le soutien de ses partenaires, la Drihl, la Mairie de Paris et la mairie du Xe arrondissement et d'autres mécènes, l'association a intégré en son sein un véritable espace culturel, matérialisé par un auditorium de 50 places et deux salles polyvalentes.

Parmi les personnes accueillies en 2017, 92 sont d'origine étrangère et parmi elles 10 sont originaires de l'UE mais sans autorisation de s'établir sur le territoire. Le travail s'axe prioritairement sur des demandes de régularisation, en partenariat avec des juristes, et sur des demandes d'Aide Médicale d'État (AME). Parmi ces personnes, 34 ne parlent pas du tout le français et la communication ne peut s'établir que grâce à la présence d'interprètes, y compris en langue de signes (non française, ce qui rend l'interprétariat rare et cher).

Le centre accueille de plus en plus de personnes âgées. En 2017, 52 personnes âgées de plus de 50 ans ont été accompagnées, dont 28 ont plus de 60 ans et 12 au-delà de 70 ans et en perte d'autonomie effective.

Les durées de séjour sont longues, avec un public qui cumule plusieurs difficultés : avec un âge avancé, l'absence de titre de séjour, des pathologies mentales et/ou physiques, addictions. L'insertion est alors remise en cause et le séjour de plus en plus long.

Enfin, une vingtaine de conventions de partenariat ou d'occupation des locaux ont été signées en 2017 sur le principe du contredon au bénéfice des accueillis (« Carnet de voyage » en partenariat avec le Musée du Quai Branly-Jacques Chirac et l'illustratrice Aurélie Préjadas ; « Film ton quartier ! » en partenariat avec l'association l'Atelier Imagé ; Les Ecrans Emmaüs – ciné-club mensuel en partenariat avec l'association Essayer voir ; « A-Mo et le paintag » en partenariat avec le street-artiste A-Mo ; le projet « Design », des ateliers d'arts avec les accueillis et financé par la Fondation l'Abbé Pierre ; avec la Région Île-de-France : « Et maintenant » : un projet de théâtre-danse mené par la compagnie Avril Enchanté ; « Donne-moi la main #5 » : Un laboratoire de danse pour les enfants et les parents par la compagnie Abel ; Selfie(S) Cabaret(S) : une résidence d'artistes avec la réalisation d'un spectacle participatif par la compagnie Bouche à Bouche ; Les écrans Emmaüs : un ciné-club tout public mené par l'association Essayer voir.



© Alexis Toureau



© Olivier Mandon – Institut Paris Region



© Emmaüs Solidarité



© Olivier Mandon – Institut Paris Region

Évolutions

continuité de la mise à l'abri par l'hébergement, l'accompagnement dans les démarches de régularisation, et l'accès aux soins pour les personnes les plus précarisées et n'ayant pas les conditions ou papiers requis pour accéder aux dispositifs existants.

Les années 2018 et 2019 permettront de poursuivre le rapprochement organisationnel des deux centres.



Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale CHRS VALMY - Paris 10^e

EMMAÛS Solidarité

© Olivier Mandon – L'Institut Paris Region

Origine

En 1987 le CHRS Valmy est un des plus anciens de l'association EMMAÛS Solidarité. En 2009, sa rénovation intégrant des performances énergétiques lui permet de proposer des hébergements, en appartements diffus, et avec un accompagnement social global.

Chiffres clés 2017

63 places au sein de 2 appartements (intégrés sous forme de Pension de famille) ; 11 logements CHRS diffus à Paris 18, 19 et 20^{ème} avec domiciliation à Valmy ; soit 14 ménages dont 2 ont quitté le centre suite à des relogements sur des dispositifs de droits commun. Les ménages composent de 24 adultes et 35 enfants. Il y a 10 couples avec enfants et 4 familles monoparentales.

Les personnes adultes sont très majoritairement d'origine hors Union européenne (forte proportion du Maghreb, puis d'Afrique subsaharienne, et des Caraïbes). Parmi les 24 adultes en âge de travailler, 12 ont des ressources liées à une activité professionnelle ; 6 sont sans ressources car 2 en lien avec leur irrégularité de séjour et 4 ne relevant ni du chômage ni du RSA.

Missions

Conformément à l'Article L. 345-1 du Code de l'action sociale et des familles : «Bénéficiaire, sur leur demande, de l'aide sociale pour être accueillies dans des centres d'hébergement et de réinsertion sociale publics ou privés les personnes et les familles qui connaissent de graves difficultés, notamment économiques, familiales, de logement, de santé ou d'insertion, en vue de les aider à accéder ou à recouvrer leur autonomie personnelle et sociale.[...]». La mission d'action sociale débouche sur une (ré) adaptation à la vie active et/ou à l'insertion sociale et professionnelle.

Ainsi l'accompagnement concerne tous les aspects de la vie familiale : santé, emploi, formation, relations parentales et de couple, suivi administratif ou judiciaire, logement... Le CHRS est pour les personnes accueillies un lieu de passage, de transition et de construction, voire de reconstruction.

Le premier objectif est une mise en sécurité des personnes, pour travailler les différents facteurs d'insertion, notamment l'emploi et le logement.

Certaines des actions sont proposées au sein du CHRS ; d'autres ont lieu dans d'autres structures d'EMMAÛS Solidarité, d'autres associations ou services compétents. Les missions du CHRS sont nécessairement dans le temps. Lors de l'admission, les hébergés s'engagent sur des contrats de séjours de 6 mois renouvelables et selon un projet à personnaliser.

Volet accueil et hébergement

Le CHRS propose un hébergement temporaire sous condition d'un accompagnement social global obligatoire. Selon la situation financière des familles, le travailleur social (TS) sollicite les différents dispositifs extérieurs afin de trouver des aides soit matérielles, soit financières, ou en lien avec la santé, ou notamment en termes de soutien linguistique. En 2017, le Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris a été sollicité pour des aides financières : Allocation Exceptionnelle, Aide Sociale à l'Enfance, Allocation Paris logement Famille.

D' autres partenaires sont couramment sollicités : la CAF, La semaine de la Bonté, la bouée de l'espoir, Le FSL, la Commission Partenaires Financeurs, la Banque Solidaire de l'Équipement, l'aide juridictionnelle, les Restos du Cœur, le Secours Populaire, Paris Tout P'tits, la Croix rouge, l'épicerie sociale La Courte Echelle, les vestiaires associatifs, Emmaüs Connect, école de coiffure, etc.

Un budget interne alloué aux aides ponctuelles, peut être sollicité seulement après avoir épuisé toutes les ressources du droit commun: Financement (cantine, dépannage alimentaire...) ; Tickets multi-services ; Tickets de transport ou financement Pass Navigo - Prêt.



© Pierre Faure



© Olivier Mandon – L'Institut Paris Region



© Pierre Faure



© Olivier Mandon – L'Institut Paris Region

Évolutions

Renforcer les liens entre l'équipe du CHRS et les familles notamment pour celles en logements diffus : développement d'animation informelle et de visites régulières dissociées de celles techniques génératrices de conflits ; développer la programmation d'activités pour les enfants et les familles en les rendant « acteurs » dans leur conception : poursuivre la création d'un jardin partagé.

2- Des centres d'hébergement d'urgence pour des publics spécifiques, modulaires et/ou transposables

Les acteurs de l'accompagnement des personnes à la rue comme des collectivités ont identifié ces dernières années le développement de nouvelles situations d'urgence sociale. Elles sont variées et concernent une population en augmentation : par exemple des migrants ayant vécu une mobilité géographique très éprouvante, des femmes avec ou sans enfant en grande détresse, des personnes à la rue fortement désocialisées et victimes de lourdes pathologies, etc. Des réponses en matière d'hébergement d'urgence spécialisées selon des publics ou des situations d'urgence sociale voient ainsi le jour.

À la même période, les opérateurs de l'hébergement d'urgence doivent faire preuve d'innovation pour imaginer le financement de centre d'hébergement d'urgence dans un contexte de financement public en développement mais très contraint en regard de la demande toujours croissante. L'État déploie aussi des orientations politiques devant trouver des réponses rapides de la part des opérateurs de l'hébergement, par exemple dans le cadre de plan hivernal ou pour le démentiellement de campement illicite de migrants et pour leur prise en charge vers une demande d'asile. Les orientations politiques de l'État nécessitent aussi une réactivité importante des opérateurs pour l'élaboration de nouveau centre d'hébergement. L'hébergement se concrétise sous des formes variées associant mixité fonctionnelle, modularité dans son montage d'opération ou transposable d'un site à un autre. De plus, tout particulièrement en Île-de-France fortement concernée en son centre par une importante présence de personnes vivant à la rue, la localisation des centres d'hébergement doit prendre en compte une forte pression foncière et immobilière mettant en difficulté la réalisation de projets. Des espaces fonciers intercalaires sont ainsi investis pour permettre la création d'hébergement d'urgence.



© Abri

Rosny-sous-Bois (93) – ABRI

Le Centre d'Hébergement d'Urgence LA CHAUMIÈRE

Origine

L'établissement est ouvert aux hommes isolés et sans domicile fixe en situation de grande exclusion, dont l'état de santé peut être très dégradé, ayant de faibles ou aucunes ressources et présentant des problématiques sociales, psychologiques ou psychiatriques. L'accumulation de difficultés engendre un accès quasi impossible en hébergement d'urgence classique, qu'ils aient été déjà accueillis dans différentes structures d'hébergement ou pas.

Chiffres clés 2017

7 280 Nuits ; 24 Personnes accueillies ; 4 Décès ; 4 Orientations SIAO ; 5,15 ETP 7jrs/7 24h/24. Les publics sont des grands désocialisés, avec des pathologies lourdes, et problèmes d'alcool. On ne peut pas en interdire la consommation d'alcool : elle est régulée.

Missions

L'accueil de ce public est très spécifique et impose une attention toute particulière. L'approche pédagogique doit être adaptée à chaque usager, cela pouvant engendrer une adaptation de la réglementation intérieure et une souplesse du fonctionnement du centre afin de leur permettre de « se poser » et de prendre « le temps » de s'adapter. « La nécessité de ne pas contractualiser trop tôt pour des personnes très désocialisées semble donc être un préalable indispensable pour faire émerger le désir de changer de cap avec l'adhésion des personnes intéressées ». Les prises en charge sont mises en place progressivement selon une tolérance des comportements individuels dès lors qu'ils ne portent pas atteinte à l'intégrité physique et morale des autres usagers et du personnel de l'établissement.

Les missions s'articulent autour des objectifs suivants : l'estime de soi ; la confiance en soi ; le maintien de l'autonomie ; le bien-être. Les missions d'hébergement et d'accueil sont du « sur mesure ».

Volet accueil et hébergement

En 2017, les vacations médicales, effectuées par un médecin généraliste à la Chaumière, sont passées d'une fréquence d'une demi-journée par mois à une demi-journée tous les quinze jours. Il s'agit de prendre en compte le vieillissement des personnes accueillies et les problématiques de santé qui en découlent, nécessitant un suivi médical renforcé. En-dehors de ces permanences, le médecin reste joignable téléphoniquement.

Les travailleurs sociaux du centre ne sont pas des professionnels de santé, la gestion individuelle des situations en est plus complexe. Le centre, un pavillon à étages n'est pas le mieux adapté pour la perte d'autonomie.

Cependant, le passage hebdomadaire d'une infirmière et d'une aide-soignante pour les toilettes de résidents décharge l'équipe de certaines tâches, tandis qu'une psychologue permet l'identification de besoins individuels. L'établissement public de santé mentale de Ville-Evrard et le Centre de santé municipal de Rosny sont les partenaires pour les rendez-vous avec des spécialistes.

L'accompagnement s'est en 2017 concentré sur des démarches administratives des personnes hébergées : obtention et renouvellements de passeports, de titres de séjour, carte d'identité, etc ; et aux renouvellements des droits : déclaration de revenus, demande de CMU complémentaire, etc. Le niveau d'autonomie des résidents représente un enjeu important, les soins d'hygiène devant être accompagnés au cas par cas, certains les refusant.

La gestion collective et individuelle du linge ou de l'entretien des espaces personnels (chambres) nécessite du temps et une collaboration adaptée à chaque personne.

Selon Abri Group « De nombreux résidents vivaient auparavant de manière très isolée, la cohabitation dans des chambres occupées par 3 personnes est régulièrement source de conflits, du fait des problèmes d'intimité.

Dans un souci d'une prise en charge respectueuse, nous apportons une attention particulière à offrir un cadre de vie sécurisant, du matériel hôtelier nécessaire à leurs besoins et des locaux adaptés. Le temps du repas est un moment important car il crée et favorise les liens sociaux, il rythme la journée et permet de redonner des repères spatio-temporels.

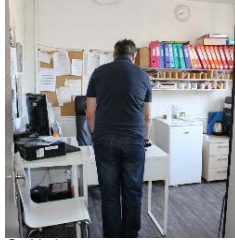
Les professionnels assurent le service et veillent au bon déroulement du repas. Il arrive fréquemment qu'il y ait des tensions, des échanges violents, pour la plupart verbaux envers le personnel ou entre résidents.

Ces altercations sont souvent liées à l'état d'ivresse dans lequel peut se trouver un résident et surviennent plus souvent lors du dîner, moment où les résidents arrivent alcoolisés.

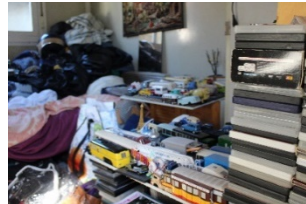
Ce temps nous permet aussi de créer du lien avec les personnes les plus en retrait qui ne participent pas à la vie collective ».



© Abri



© Abri



© Abri



© Abri

Évolutions

La gestion de structure pour grands exclus ne peuvent pas accueillir un nombreux publics au regard de l'accompagnement individualisé indispensable. Un projet de 40 places pérennisées d'hébergement en diffus vient d'être validé par l'État. Le concept du logement d'abord en longue durée va être testé pour un public qui en est le plus éloigné, et en Seine-Saint-Denis car territoire pilote. Un accompagnement quotidien sera cependant toujours mis en œuvre.



© Abri

Bobigny (93) – ABRI

Le Centre d'Hébergement d'Urgence Migrant GEOFFREY OREYMA

Origine

Après la création d'un hôtel familial temporaire à Noisy-le-Grand, Abri a pu le transférer dans un Pôle emploi de Bobigny. La capacité d'accueil y est de 90 hommes. Le bâtiment a été hâtivement aménagé en 3 semaines.

Chiffres clés 2017

146 personnes accueillies : 38 % du Soudan et 35 % d'Afghanistan. 90 % des résidents ont moins de 35 ans. 30 personnes ont été orientées en CADA et AT-SA. En décembre, 9 personnes avaient obtenu une protection (réfugié ou protection subsidiaire). En janvier le nombre de personnes en procédure « Dublin » était bien supérieur au nombre de personnes en procédure normale ou accélérée, en fin d'année, ce rapport s'est inversé.

Missions – Volet accueil et hébergement

Différents chantiers mobilisent les équipes du CHUM :

- Accompagnement santé : 11 visite d'une maraude santé et 61 consultations pour un premier bilan de santé ; 2 psychologues travaillent avec les résidents selon la gravité de leurs parcours (guerre et exil) et pour préparer l' « épreuve » de OFPRA ou de la CNDA. Des collaborations sont étroites avec le CMP de Bobigny ou la CPAM93 ;
- Accompagnement administratif et accès aux droits : pour activer la Couverture maladie universelle complémentaire (CMUC), la solidarité transport et un livret A ; ou gérer la procédure « Dublin », etc ;
- Insertion pour les réfugiés (emploi/logement/budget) : signature du contrat d'intégration républicaine (CIR) et mise en place de cours de français (avec 8 bénévoles). Le logement intermédiaire ou autonome peut être sollicité quand les droits RSA par ex. sont ouverts ;
- Activités : pratiques sportives ; participation aux activités de la ferme urbaine La Sauge ; activités dans des chantiers participatifs avec les associations Quatorze, Compagnons Bâisseurs, Espéro, Actville, Emmaüs Connect, Epicerie solidaire, Aurore (peinture/ameublement) ;
- Culture : accès à des spectacles de théâtre, musique de chambre ou danse, etc ;
- Réunions résidents : participation des résidents à la vie du centre avec des réunions hebdomadaires (et une fréquentation de 20 à 30 personnes à chaque fois) ce qui a permis par exemple l'évolution de l'alimentation vers la mise en place de ticket service 1 fois/semaine et un partenariat avec « La Marmite d'Afrique » pour des repas livrés 3 fois/semaine (les résidents n'aimant pas la restauration collective industrielle) ;
- Médiation : au moins une fois par résident pour gérer des conflits.



© Abri



© Abri



© Abri



© Abri

Évolutions

La promiscuité dans le CHUM est très importante eu égard au nombre de personnes réellement accueillies. Le turnover des hébergés s'allonge, de 6 semaines au début à 6 mois depuis (les dublinés ont un traitement administratif beaucoup plus long et ils sont de plus en plus nombreux). La convention d'occupation du site arrive à son terme et d'autres voies sont à imaginer.



Ris-Orangis (91) – Association COMMUNAUTE JEUNESSE

Le CHRS FEMMES SOLIDARITE 91



Origine

L'association Communauté Jeunesse s'inscrit dans le Département de l'Essonne depuis les années 70, historiquement orienté vers les jeunes sortants de prison y compris des mineurs. Cet accompagnement existe encore mais le CHRS Femmes solidarité s'y est greffé et poursuit ses missions d'écoute et d'accueil de femmes victimes de violence.

Chiffres clés 2017

Au 31 décembre 2017, 88 places sont réparties sur 28 lieux d'hébergements dans le diffus.

Dispositif Insertion : 39 places : 2 F5 - 3 F4 – 1 F3 – 4 F2 – 2 studios

Dispositif Urgence : CHU Pérenne 19 places : 4 F3 – 2 F2 – 1 studio

Urgence Familles Drihl 30 places : 3 F3 – 6 F2

Missions

Femmes solidarité offre un service d'accueil, d'écoute, d'hébergement et de suivi de femmes victimes de violence, avec ou sans enfants. Elles s'illustrent par son Lieu d'écoute d'accueil et d'orientation (LEAO) et près d'une trentaine de logements mis à disposition.

Volet accueil et hébergement

L'hébergement est réalisé selon les dispositifs mobilisables : Insertion, Urgence et Urgence Familles. L'hébergement se concrétise dans des logements individuels (pour éviter les conflits entre familles) en diffus pour des raisons premières de mise en sécurité des personnes. La prise en charge est principalement réalisée via le SIAO (géré par la Croix Rouge), et le 115 qui identifie au fil des appels les situations d'urgence liées à la violence. Le parc de logement est loué essentiellement à des bailleurs sociaux mais aussi dans secteur privé qui tend à se développer. 90 % des familles sont d'origine étrangère et il faut sensibiliser les loueurs privés de surmonter leurs réticences de plus en plus exprimées. D'importantes garanties doivent être présentées, notamment quand l'association gérant ce service se porte garante en cas d'impayés, ce qui peut motiver un bailleur privé. L'entretien des logements est aussi pris en charge.

ADMIS	HEBERGES	SORTIS
ménages admis 5 ménages admis en INSERTION 4 ménages admis en CHU 1 ménage admis en URGENCE FAM.	ménages hébergés 16 ménages hébergés en INSERTION 11 ménages hébergés en CHU 10 ménages hébergés en URGENCE	ménages sortis 6 ménages sortis en INSERTION 4 ménages sortis en CHU 1 ménage sorti en URGENCE FAM.
personnes admises 26 pers admises en INSERTION 11 pers admises en CHU 5 pers admises en URGENCE	personnes hébergées 61 pers hébergées en INSERTION 31 pers hébergées en CHU 36 pers hébergées en URGENCE FAM.	personnes sorties 22 pers sorties en INSERTION 13 pers sorties en CHU 4 pers sorties en URGENCE FAM.

La durée d'hébergement est en moyenne d'une année et demie, avec des cas particuliers pouvant aller jusqu'à cinq ans. Un travail important est réalisé pour stabiliser les situations administratives des femmes ou familles dont le parcours lié à la violence conjugale a entraîné une réelle fragilité de leurs statuts. L'aide longue apportée concerne tant les revenus, les aides sociales, ou liées à la santé (sécurité sociale, CMU, mutuelles, AME, etc.).

Évolutions

Travailler à l'adéquation entre les spécificités des familles (avec de nombreux enfants) et le parc de logement mobilisable ; Renforcer les techniques d'identification des populations en situation de violence, pour prendre en charge plus rapidement ces femmes battues (avec le 115, les bailleurs sociaux et le Département). La femme victime de violence est aujourd'hui une violence reconnue et donc un public souvent prioritaire dans les prises en charge pour l'hébergement d'urgence ou les aides sociales, ce qui interroge pour d'autres non identifiés (homme isolés, grands exclus, etc.) ; poursuivre nos actions de plus en plus nombreuses en direction des enfants des familles (afin de toujours prendre en compte les situations de l'enfant « spectateur » des violences conjugales dans sa famille à l'enfant « victime »).

3- Un hébergement d'urgence se spécialisant selon des situations sociales des personnes à la rue et les publics nouvellement concernés

Plus récemment, les situations sociales et médicales des personnes vivant à la rue sont devenues de plus en plus variées. Ainsi, l'État et les collectivités territoriales souhaitent développer un hébergement selon l'urgence des situations observées.

La diversité des urgences sociales des personnes à la rue oriente les actions de l'État vers le financement d'hébergement dédié à un public spécifique afin de répondre à ces situations de la manière la plus appropriée.

C'est ainsi que le Groupe Abri (cf. monographies Annexe 2), par l'intermédiaire de son CHU La Chaumière à Rosny-sous-Bois en Seine-Saint-Denis, a dédié un de ses centres à l'hébergement de 24 personnes âgées à la rue considérées comme très désocialisées, avec des pathologies lourdes. Le CHU se caractérise par un accueil prenant en compte le vieillissement des personnes et leur possible fin de vie. Un travail de valorisation de soi, de confiance en soi et de repos est mis en place, le plus souvent en lien avec un accompagnement médical soutenu, rendu possible grâce avec des partenariats étroits avec des établissements médicaux avoisinant le centre. Le degré de dépendance devient un enjeu fort pour les personnes vieillissantes et le centre adapte ses équipements pour faciliter leur accueil, notamment par leur intégration en chambre à deux (les chambres de trois personnes sont sources de conflits récurrents). Des vacances médicales permettent un suivi plus étroit des personnes ayant d'importantes pathologies.

Le Groupe Abri travaille aussi à l'hébergement de population « migrante » et a ouvert temporairement le CHUM Geoffrey Oreyima à Bobigny (93). Occupant pour une durée de plusieurs mois d'anciens locaux de Pôle emploi, l'opérateur a aménagé ce centre d'hébergement en trois semaines pour une capacité d'accueil de 90 hommes. Le nombre de migrants hébergés est bien supérieur atteignant 146 personnes en procédure « Dublin » ou intégrées dans le parcours d'orientation DNA des migrants. La durée de séjour des personnes hébergées tend à s'allonger, de 6 semaines à 6 mois ce qui explique la sur occupation du site. Dès lors, outre une sur occupation du CHU, il s'agit d'accueillir des populations ayant des problématiques de santé nécessitant un fort accompagnement notamment psychologique, et de proposer un accompagnement social important dans le cadre de leurs parcours administratifs. L'occupation temporaire du site engendre aussi des investissements dans son aménagement en corrélation avec la durée d'occupation du CHU.

L'urgence sociale associée aux femmes victimes de violence connaît une visibilité accrue ces dernières années. Des opérateurs/associations accompagnant ces victimes vers un hébergement sécurisé et de stabilisation sont plus soutenues. Ainsi l'association Femmes solidarité (cf. monographie Annexe 2), de Ris-Orangis en Essonne, propose des hébergements au sein de logements dans le diffus. Elle accompagne des femmes quittant leur foyer familial, comme celles vivant à la rue, toutes subissant des violences. Un accompagnement social et médical important permet leur stabilisation et œuvre à les orienter dans des logements de droit commun quand leur situation administrative et économique connaît une amélioration. Ces femmes peuvent être accompagnées d'enfants et 90 % des familles sont d'origine étrangère. Pour permettre l'accès à un hébergement, l'association négocie par ailleurs les garanties à apporter auprès de bailleurs privés à sensibiliser et à rassurer dans un contexte de fortes réticences.

Un hébergement d'urgence pouvant développer une mixité fonctionnelle, devenant modulaire ou transposable et au sein de territoires intercalaires

Dans l'objectif de programmer la réalisation d'hébergement d'urgence, les opérateurs innovent pour élaborer des projets économiquement équilibrés ou répondre rapidement aux orientations de l'État. Ces dernières années, plusieurs démarches voient le jour comme celles proposant une mixité fonctionnelle associant différentes activités, dont celle liée à l'hébergement, pour offrir les services adaptés et complémentaires aux usagers vivant à la rue.

Ainsi, dans le Val-d'Oise, les bailleurs 3F / Action Logement travaillant avec Résidences sociales de France se sont rapprochés de la ville de Cergy pour identifier un terrain de plus de 2 000m². En 2018, les associations ARPEJ et ESPERER 95 ont pu y livrer un projet immobilier, nommé l'Ensemble (cf. monographie L'Ensemble, Annexe 3), comprenant une entité dédiée à l'hébergement d'urgence, et

une autre à l'accompagnement et l'accueil de personnes à la rue. Le volet hébergement d'urgence comprend un CHRS de 34 places et 8 logements dans le diffus dont une majorité pour des femmes. Les autres activités du projet proposent une maison-relais, une cuisine d'insertion, un accueil de jour et une halte de nuit. Les services ou activités de l'Ensemble sont élaborées dans une recherche d'équilibre financier en mutualisant des fonctions de gestion et en régulant les ressources des services proposés.

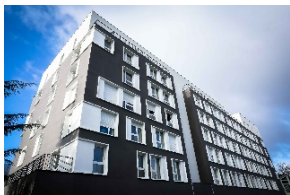
Une autre démarche de développement de l'hébergement d'urgence peut s'illustrer par l'utilisation de structure modulaire configurée en habitat temporaire. Le groupement Abri Hôtel social 93 a mis en place le CHU MODULOTOIT à Aubervilliers composé de 70 places pour femmes seules avec enfant, femmes et hommes isolés et pour des familles nombreuses (cf. monographie CHU Modulotoit, Annexe 3). En collaboration avec le propriétaire foncier la SEM Plaine Commune Développement, la ville et des associations locales, un habitat modulaire et provisoire a pu voir le jour dans un espace intercalaire. Ce projet a la particularité de ne pas avoir fait appel à des financements publics mais avec un amortissement assuré par l'association Hôtel social 93. Le terrain est mis à disposition à la condition seule du remboursement de la taxe foncière et dans le cadre d'une convention d'occupation jusqu'en 2021. Le Groupe Abri travaillera alors à transposer les équipements modulaires dans un autre territoire accessible.

Pour répondre à l'accueil et à hébergement en urgence de population migrante à Paris, des opérateurs se mobilisent pour répondre aux actions de l'État en termes d'orientation et de premier accueil. La mobilisation consiste en la création d'hébergement dans un délai de réalisation très court et selon des financements associés au nombre de places d'hébergement. L'opérateur Emmaüs Solidarité, en collaboration étroite avec la ville d'Ivry-sur-Seine (cf. monographie CHUM Ivry-sur-Seine 94 Annexe 3), a réalisé un CHUM pour héberger 350 migrants primo-arrivants orientés par le Centre Humanitaire de La Chapelle et des hôtels sociaux. D'autres populations en situation de détresse y sont hébergées comme des Roms ressortissants de l'Union Européenne. En 2017, près de 2 000 personnes y ont été accueillies dont plus de 700 mineurs soit 647 ménages de demandeurs d'asile.

Un territoire intercalaire a pu ainsi être mobilisé pour une durée de 4 ans sur une ancienne usine de traitement des Eaux de Paris en transition et propriété de la ville de Paris⁶. L'hébergement temporaire réalisé sur pilotis se compose d'espaces de vie individuels pour les familles ou personnes isolées et de yourte pour les espaces communs (cuisine, espace de restauration, etc.).

L'inclusion sociale des populations comprend une mise à l'abri de population dans un hébergement temporaire et comprend un accompagnement en matière de santé avec une mission du Samu Social de Paris présente sur le site, mais aussi avec une présence d'aide pour un accompagnement administratif et civique, et, enfin avec la création sur site d'une école temporaire pour enfants en bas âge.

⁶ Ce projet a pu rapidement se concrétiser car il résulte de la mobilisation de foncier en transition de la ville de Paris, fortement concernée par la présence de population à la rue et en forte détresse, et de la collectivité d'Ivry-sur-Seine, sensible à l'accueil de population en difficulté. Cette opportunité de montage d'opération en faveur de l'hébergement d'urgence est encore rare, les collectivités locales étant le plus souvent réticentes à la présence d'hébergement d'urgence au sein de leur territoire.



© Espérer 95

L'Ensemble, Cergy (95)

Espérer 95

Origine

Suite à la fermeture de structures d'accueil et d'hébergement (un accueil de nuit Les Cascades pour 25 personnes, un accueil de jour à Cergy Saint-Christophe et un CHRS à Cergy-Village), elles ont été réunies au sein d'un projet collectif pour mutualiser les moyens humains et financiers et ainsi engendrer L'Ensemble. Celui-ci s'intègre dans le programme de 3F/ Action Logement, avec Résidences Sociales de France (RSF) qui travaille à répondre à des besoins spécifiques de logement et d'hébergement nécessitant une approche diversifiée et un traitement adapté. Ainsi, depuis 2005, RSF travaille en partenariat avec la Ville de Cergy et les associations ARPEJ et ESPÉRER 95 à la livraison du projet mixte comportant une résidence d'hébergement et une résidence pour étudiant(e)s. Dans le cadre d'un bail emphytéotique, la Ville de Cergy a mis à disposition de RSF un terrain de 2 018 m² pour réaliser cet ensemble immobilier qui comporte deux entités distinctes et indépendantes pour chaque association. Le volet Hébergement est géré par l'association Espérer 95

Chiffres clés 2018

Livraison de L'Ensemble comportant l'accueil de nuit (35 places), la halte de jour (50 à 60 places), le CHRS (34 places sur site et 8 en appartements diffus : 14 logements pour femmes seules, 8 logements pour hommes seuls, 6 logements pour couples), la maison-relais (30 places), et une cuisine d'insertion. Toutes les personnes sont orientées par le SIAO.

Missions

Le projet, baptisé « L'Ensemble » est élaboré dans l'objectif de répondre au mieux aux besoins des personnes accueillies de façon innovante : préserver une taille humaine du projet et le rôle spécifique des structures tout en permettant une prise en charge continue, une augmentation des capacités d'accueil et d'hébergement.

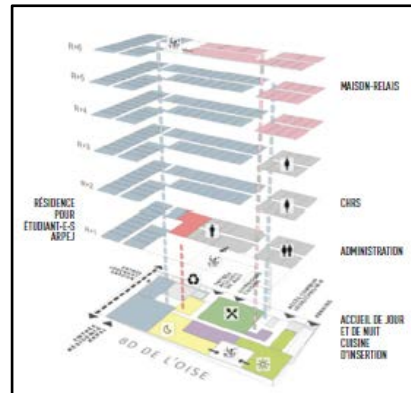
Volet accueil et hébergement

- Répondre au besoin croissant d'accueil de publics précaires, avec un immeuble offrant davantage d'espace, pour d'une part, augmenter le nombre de places disponibles, élargir l'amplitude des dispositifs et services proposés, et d'autre part offrir des conditions d'accueil plus qualitatives des usagers : chambres individuelles ; espaces de convivialité plus nombreux et plus adaptés ; aménagement d'une cuisine professionnelle ; implantation d'un jardin potager en terrasse ;
- Mettre à disposition une Maison-Relais, un nouveau dispositif permettant d'accueillir des personnes en habitat semi-collectif ;
- Élargir les possibilités d'accueil des structures en diversifiant le panel de logements pouvant être proposés: logements T1, T1', T1 bis, logements adaptés pour des Personnes à Mobilité Réduite ;
- Développer un « Restaurant social » employant prioritairement un public féminin en difficulté d'insertion sociale et professionnelle ;
- Encourager la mixité de publics et les liens intergénérationnels (partage des locaux avec la résidence étudiante ARPEJ). Susciter des échanges en proposant des missions de bénévolat ou de services civiques au sein des différentes structures gérées par ESPÉRER 95.

Évolutions

Développer un partenariat avec la Résidence étudiante afin de développer toute forme de bénévolat en direction des personnes accueillies ; travailler à l'intégration de L'Ensemble dans son environnement de quartier, notamment en s'assurant de bonnes relations avec les acteurs de voisinage (habitants, restaurants, commerces) en les impliquant ou leur donnant accès à la structure. L'objectif est de lutter contre des tensions ou altercations et de donner une autre image anxiogène du SDF.

Public accueilli	
Structure	Publics cibles
Halte de jour	Personnes seules ou familles en situation d'exclusion. Hommes et femmes.
Accueil de nuit	Personnes seules ou couples sans enfant en très grande précarité. Hommes et femmes.
Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale	Personnes seules, couples et familles en situation d'exclusion. Hommes et femmes
Maison Relais	Personnes seules ou couples nécessitant un habitat adapté. Hommes et femmes
Restaurant Social	En priorité public féminin en difficulté d'insertion professionnelle.

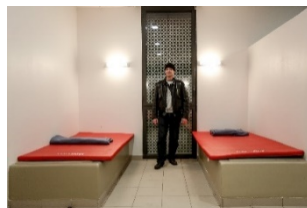


Accueil de jour



© F. Desjardin

Accueil de nuit



© F. Desjardin



Aubervilliers (93) – Groupement Abri Hôtel social 93

Le CHU MODULOTOIT

© Olivier Mandon – L'Institut Paris Region

Origine

Dans le cadre de la mise en place d'un CHU à Aubervilliers, un projet d'hébergement modulaire et provisoire, de type « nomade », a vu le jour en 2017 au sein d'une ZAC pour l'accueil de migrants.

Chiffres clés 2017

70 places pour femmes seules avec 1 enfant, femmes et hommes isolés, familles nombreuses (15 logements de configurations identiques sauf pour les PMR) ; avec des chambres individuelles en logement partagé, module privatif de type T5 pour les familles. Il n'y a pas de restauration collective mais des places PMR y sont intégrées (3 logements). Coût de l'investissement des structures Modulotoit : 1,5M€.

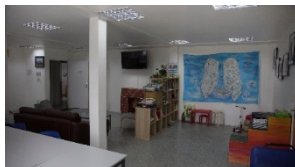
Missions

Ce projet d'hébergement résulte d'un étroit partenariat avec le propriétaire foncier la SEM Plaine Commune Développement, la ville et des associations locales (La Maison pour Tous ou LandyKadi) en vue d'investir ce territoire intercalaire. Le terrain est mis à disposition moyennant le remboursement de la taxe foncière annuelle et dans le cadre d'une convention d'occupation jusqu'en 2021. Sans financement public, le projet sera amorti par les fonds de l'association Hôtel social 93. L'ensemble des logements préservent l'intimité des résidents, il n'y a pas de cohabitation dans les chambres mais 4 personnes isolées peuvent partager la cuisine et la salle de bain.

Volet accueil et hébergement en 2017

- La campagne de crowdfunding avec la plateforme « lespetitespierres.org » (Fondation SOMFY) a mobilisé les fonds nécessaires à la réalisation d'une cuisine collective avec l'organisation d'ateliers culinaires valorisant les liens intergénérationnels et interculturels ;
- Un partenariat avec les salariés de l'Oréal et Opel Financial a permis le nettoyage du terrain et la création de mobiliers en bois de jardin. Un potager a aussi vu le jour avec l'implication des résidents ;
- Un accompagnement administratif et juridique relatif aux droits des étrangers : avec la régularisation de 13 ménages en 2017 avec la collaboration notamment de juristes de l'association Cimade ;
- La participation aux permanences de 2h/mois du cabinet médical associatif de Gagny et de la fabrique de santé Madeleine Brès, un lieu de consultations généralistes avec permanences de la CPAM et comme lieu de débats sur la prévention santé ;
- Le soutien à la parentalité et l'accompagnement à la scolarité en collaboration avec la PMI ;
- L'insertion professionnelle en lien avec le PLIE de Plaine Commune, la Maison de l'emploi d'Aubervilliers, etc., avec des objectifs par exemple de formation linguistique, ou d'accès à des chantiers d'insertion.

Salle collective



Hébergements



Jardin partagé



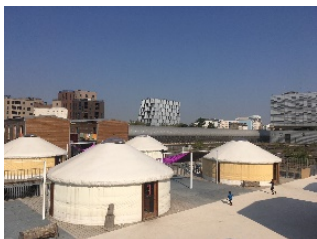
Laverie collective



© Thierry Beaucaup / Olivier Mandon – Institut Paris Region

Évolutions pour 2018

- Poursuivre les actions de soutien à la parentalité de médiation entre les parents et l'école ;
- Analyser et lever les freins de la participation des résidents dans le projet d'établissement et des bonnes pratiques professionnelles ;
- Rechercher des bénévoles pour développer le jardin partagé, les activités d'accompagnement à la scolarité, mettre en place des ateliers sociolinguistiques et de bien-être comme la sophrologie ; Enrichir des partenariats avec les associations culturelles et de loisirs ;
- Faire de la contrainte budgétaire un levier de l'innovation pour répondre toujours mieux aux besoins et envies des personnes hébergées.



Le CHUM, Ivry-sur-Seine (94)

Emmaüs Solidarité

© Olivier Mandon – L'Institut Paris Region

Origine

Ouvert en 2017, le Centre Premier Accueil et Centre d'Hébergement d'Urgence Migrants (CHUM) a accueilli 48 hébergés la première semaine pour atteindre sa pleine capacité d'accueil de migrants primo-arrivants, 350 personnes, orientés par le Centre Humanitaire de La Chapelle et les hôtels sociaux. Le CHUM est implanté provisoirement sur une ancienne usine de traitement des Eaux de Paris en transition et appartenant à la ville de Paris pour une durée de quatre ans. Le site a reçu le prix de la Première œuvre lors de la remise de l'Équerre d'argent 2017. Catégorie première œuvre.

Chiffres clés 2017

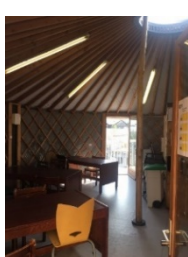
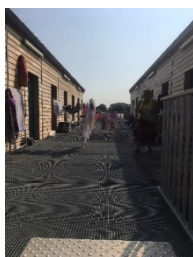
1 965 personnes dont 714 mineurs ont été accueillis soit 647 ménages de demandeurs d'asile (1 135 femmes, dont 820 femmes adultes et dont 334 d'entre elles sont des femmes isolées ; 830 hommes dont 433 hommes adultes) ; 13 ménages de familles ivryennes de 6 personnes dont 30 hommes, 30 femmes, dont 29 mineurs. 788 ménages sont sortis correspondant à 1 523 personnes. 71 % des personnes hébergées ont été suivies au pôle santé du CHUM, et ce tout au long de leur séjour. Durée moyenne de séjour : 77 jours pour les couples, 42 jours pour les familles, et 48 jours pour les femmes isolées.

Missions

Le CHU d'Ivry-sur-Seine accueille des personnes vulnérables visant deux types de publics, migrants issus des communautés Roms ressortissants de l'Union Européenne et les migrants demandeurs d'asile, vivant pour les premiers dans des squats et bidonvilles de la ville d'Ivry-sur-Seine et pour les seconds sur différents campements à Paris. Le CHU dispose de 400 places réparties sur des types de compositions familiales issus des diagnostics populationnels des maraudes de l'association mais aussi des besoins des personnes accueillies.

Volet accueil et hébergement

Emmaüs Solidarité réalise une mise à l'abri et une prise en charge globale des hébergés aux fins d'inclusion sociale : accompagnement à la vie quotidienne, à la santé par la mission du Samu Social de Paris implanté sur le site, à la sécurisation du parcours administratif individuel et personnalisé de l'hébergé, à son insertion, à l'éducation civique, citoyenne et scolaire. Il y a un accompagnement administratifs des accueillis relevant du DNA pour proposer les meilleures orientations possibles dans un dispositif adapté à leur situation soit fléchée par la Préfecture de Police de l'Île-de-France (PRIF) ou de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII). Pour le public Roms, leur prise en charge s'inscrit dans un objectif de relogement dans le cadre de leur projet individualisé. Les statuts administratifs différents sont pris en considération pour un accompagnement social adapté : 299 adultes procédures « Dublin », 28 adultes statutaires, 279 adultes en procédure normale et accélérée, 1 264 non renseignés. Les activités menées sont multiples : éducatif avec une école sur le site, un pôle santé comme évoqué, une restauration collective sous yourtes, des sorties culturelles et une mission d'orientation vers l'emploi de plus en plus investie.



© Olivier Mandon – L'Institut Paris Region

Évolutions

À l'appui d'une équipe stabilisée et renforcée, le CHUM doit se consacrer d'une part, au maintien de son organisation et de sa coordination entre les différents pôles (internes comme externes) afin d'assurer une prise en charge globale des hébergés, migrants, Roms, dans l'attente de leur réorientation dans des dispositifs adaptés à leur situation et d'autre part développer certains aspects de l'accompagnement en direction des hébergés, tels que dans les domaines du soutien à la fonction parentale, la protection de l'enfance, la prévention et lutte contre les violences liées au genre.



L'INSTITUT PARIS REGION
ASSOCIATION LOI 1901.

15, RUE FALGUIÈRE - 75740 PARIS CEDEX 15 - TÉL. : 01 77 49 77 49